

Membres présents : Elena ZIMMERMANN, Sylvie DAVID, Brigitte PLANTY, Gilles ROUSSEL, Anne FRANCO, Karine LORRAIN

Membres excusés : Sylvie PEDROARENA, Cécile DAUDE, Paulette GARRET, Valérie BONDENET

### **1- Relecture et approbation du Compte rendu du CA du mercredi 11 décembre 2019**

Brigitte PLANTY fait un point rapide sur la situation de l'ARELAD (Dijon) et les contacts qu'elle a eus avec certains de ses adhérents sur l'éventualité d'une prochaine reprise des activités de l'ARELAD.

Sylvie DAVID fait compléter des informations sur les pistes de lectures.

### **2- La spécialité LLCA au lycée Cournot de Gray (70)**

Karine LORRAIN retrace l'historique du poste de Lettres Classiques du lycée Cournot en charge de la spécialité LLCA et informe les membres présents au C.A. de la suppression pure et simple de la spécialité LLCA pour l'année de Terminale (Année 2020 – 2021). Quatre lycéens sont directement concernés et contraints de passer l'épreuve du Baccalauréat à la fin de leur année de 1<sup>ère</sup>. En contrepartie, la Proviseure du lycée Cournot envisage de renforcer l'option Latin. De plus, le poste occupé par Karine LORRAIN serait supprimé à la rentrée 2020 – 2021.

Une discussion s'engage sur le fait que la spécialité LLCA au lycée Cournot n'a pas été correctement présentée aux lycéens et qu'elle a même été dépréciée, ce qui a déstabilisé les élèves dans le choix de cette spécialité et dans leurs attentes sur son contenu réel. Karine LORRAIN a été surprise d'apprendre que les élèves ne pensaient pas qu'ils auraient à travailler le Latin en tant que discipline (Langue, Littérature, Grammaire ...).

Brigitte PLANTY conseille à Karine LORRAIN de rédiger une lettre à destination de la Conseillère d'Orientation du lycée ainsi qu'aux parents des lycéens afin de répreciser les enjeux de la spécialité LLCA, de façon à inciter les élèves de Seconde à la suivre à la rentrée 2020 – 2021, au cas où la décision de la supprimer serait suspendue, voire annulée.

Karine LORRAIN évoque également le climat social du secteur de Gray et souligne le manque d'ambition des élèves qui adhèrent peu à la Littérature et aux Lettres, mais préfèrent suivre des études d'Économie ou de Gestion. Parmi les lycéens qui s'intéressent à la Littérature, beaucoup ont choisi la spécialité Humanités Littérature Philosophie, perçue comme plus lucrative que la spécialité LLCA.

Brigitte PLANTY rappelle que la présentation des cours et des épreuves de Langues anciennes par un enseignant de lycée à des élèves de 3<sup>ème</sup> est souvent positive et que leur parler des coefficients accordés aux épreuves orales ou écrites en LLCA est très bien reçu.

Karine LORRAIN rappelle également que le voyage en Grèce qui était prévu et dont l'organisation était bien engagée a été annulé, en grande partie pour un manque d'intérêt de la part de la Proviseure envers le projet des enseignants et les enjeux qu'un tel séjour peut représenter pour les élèves.

Sylvie DAVID annonce que le forum des métiers qui a lieu chaque année en Haute-Saône à destination des classes de Première n'est pas programmé en 2020, bien qu'il soit nécessaire pour des élèves d'avoir au moins une fois dans leur vie une présentation, même succincte, des possibilités d'avenir qui leur sont offertes.

Brigitte PLANTY se propose d'envoyer un courrier à Augustin GUILLOT sur la situation de la spécialité LLCA au lycée Cournot et de l'interroger sur la légitimité de sa suppression qui risque de plonger les lycéens dans une situation alarmante. Brigitte PLANTY rappelle que le statut de la spécialité LLCA reste fragile et qu'elle n'est dispensée que dans 3 établissements de la région de Franche-Comté, à Gray, Valentigney et Dole.

### **3- La journée de visites à Saint-Romain-en-Gal et à Vienne le samedi 16 mai 2020**

Gilles ROUSSEL, en charge de l'organisation de cette journée, fait un état des devis reçus et interroge les membres du C.A. sur la possibilité de confier à l'ARELAB le poids du coût du transport, de façon à ne pas demander aux participants un prix trop élevé. Il est établi que ce prix (comprenant le coût des visites) sera de 30 € pour les personnes non-adhérentes à l'association, 20 € pour les adhérents et 15 € pour les étudiants.

La date-limite des inscriptions à cette journée est fixée au mercredi 6 mai 2020.

### **4- Infos et questions diverses**

41- Lundi 17 février 2020 : deuxième journée de travail sur l'enseignement conjoint du Latin et du Grec.

42- Le C.A. du mercredi 13 mai 2020 est avancé au 6 mai 2020.

43- Sylvie DAVID nous renseigne sur la possibilité de faire référencer les publications de l'ARELAB dans la base Électre (base de titres d'ouvrages à laquelle les libraires peuvent accéder) : il suffit de scanner et d'envoyer la couverture des publications, ainsi qu'un exemplaire de chaque fascicule et le site Électre fait paraître les titres des publications. Nous aurons ensuite à envoyer les publications en nombre lorsque des commandes seront effectuées auprès des libraires.

Sylvie DAVID reprendra contact avec Électre pour finaliser l'opération et pour s'informer du montant des sommes reversées à l'ARELAB pour la vente des publications.

Depuis, elle a appris qu'en fait, ce n'était pas possible car nos publications ne possèdent pas d'ISBN.

44- Sylvie DAVID a pris contact avec Pascal CHARVET, en charge du site Odysseum, site ministériel des Humanités numériques, qui est prêt à publier les dossiers sur les plantes. Elle lui a envoyé aussi les dossiers sur l'Esclavage et sur la Piraterie. Pour le dossier sur Clément d'Alexandrie, elle stipule bien qu'elle est toujours en attente de réponse sur les droits de reproduction de la traduction aux Éditions du Cerf.

Depuis, Pascal Charvet a publié les sept dossiers prêts sur le site Odysseum.

45- Brigitte PLANTY annonce que les stages « Bassins » qui avaient obtenu un grand succès les années précédentes, n'ont pas été reconduits cette année dans l'Académie.

## **5- Journées de la CNARELA 2021**

En ce qui concerne le projet d'organiser les journées de la CNARELA 2021 à Besançon, Sylvie DAVID a déjà contacté plusieurs intervenants. Les dates sont arrêtées : du 25 au 27 octobre 2021. Il faudrait envisager une ébauche de programme de façon à pouvoir rencontrer les directeurs des Musées et la personne de l'Office de Tourisme de Besançon chargée d'aider les organisateurs de congrès. Plusieurs lieux de réunion et plusieurs autres intervenants sont pressentis (ainsi que les sujets qu'ils pourraient présenter).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 H 30.

Secrétaire de séance : Gilles ROUSSEL